

Décision

Générale

colonial

Décision n° 962 31/07/1953

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
31 juillet 1953

Numéro JO
n° 11 du 01/09/1953

Date du numéro
1 septembre 1953

TEXTE INTÉGRAL

Le milicien de 2e classe Mouhoumad Farah, Mle 2291, porté déserteur le 20 juillet 1953, est licencié par mesure disciplinaire pour compter de la même date. Etant parti avec ses effets d'habillement et son armement individuel, ce milicien est passible des poursuites Judiciaires prévues à l'article 23 de l'arrêté n° 105, en date du 3 février 1943.